

Médecin Traitant

La solution d'orientation et d'admission en EHPAD pour votre patientèle âgée



www.viatrajectoire.fr

Service public gratuit







Les avantages



Service public gratuit et sécurisé



Dossier d'admission unique, accepté par tous les EHPAD et Accueils de Jour



Complétude rapide et unique

du certificat médical pour contacter plusieurs structures



Recherche dans un annuaire national des EHPAD et Accueils de Jour



Moteur d'orientation pour trouver les EHPAD répondant aux

besoins médicaux de vos patients

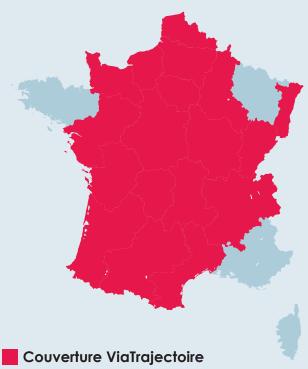


Visibilité et suivi en temps réel des démarches effectuées par la famille et les professionnels (hôpital / ville)



Bientôt, un accès direct depuis Terr-eSanté

En quelques chiffres



En Île-de-France:

- 13 500 professionnels de santé utilisateurs
- 360 établissements hospitaliers
- 730 FHPAD et 55 USI D

Au niveau national:

- 20 500 médecins traitants se sont connectés avec leur carte CPS
- Plus de **5 000** EHPAD et Accueils de jour utilisateurs

Comment se connecter et utiliser ViaTrajectoire?

Première connexion

- Entrez www.viatrajectoire.fr sur votre navigateur Internet
- Insérez votre carte CPS
- Cliquez sur l'encadré



Saisissez le code de votre carte CPS à 4 chiffres
 NB: Ce code est fourni par courrier avec votre carte par l'ASIP Santé

En consultation et en mobilité

- Connexion par carte CPS
- Connexion OTP (One Time Password), un mot de passe unique et temporaire vous sera adressé sur votre boîte mail
- NB: Votre adresse e-mail est utilisée uniquement pour vous permettre de vous connecter sans la carte CPS et recevoir, si vous le souhaitez, des alertes pour vos dossiers.

Une fois connecté, vous pouvez accéder à votre tableau de bord.



Onglet « Accueil » : suivi des dossiers en cours de rédaction Onglet « Mes patients » : suivi des dossiers envoyés et leur état d'avancement

NB: Votre patient ou professionnel de santé doit vous avoir référencé sur son volet administratif comme médecin traitant.

Cliquez sur le dossier, puis renseignez le certificat médical (volet médical et autonomie). Cliquez sur « Valider » pour finaliser.

NB: Votre patient et ses aidants n'ont pas d'accès à ces deux volets: vous pouvez les imprimer, si besoin.

2

3

Votre patient et ses aidants peuvent chercher des établissements et envoyer leur dossier de façon sécurisée. Vous pouvez suivre l'avancement de la demande à tout moment.

Vous partez en congés? Vous vous absentez de votre cabinet? Vous pouvez déléguer vos droits d'accès à vos confrères!



Une question? support.portailpro@sante-idf.fr 01 83 76 30 31

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h

En collaboration avec les Conseils Départementaux d'Île-de-France















